



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Patrimoine Immobilier

Affaire suivie par : Valérie RAYMOND
Poste: 79.69

2011-CG-2-3272

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 21 octobre 2011

**ACQUISITION D'UN APPARTEMENT SIS 6, ALLÉE DES
BOUTONS D'OR À MONTIGNY-LE-BRETONNEUX POUR LES
BESOINS DU CENTRE MATERNEL DE PORCHEFONTAINE**

| Politique sectorielle Secteur d'intervention Programme | Moyens Généraux Patrimoine Départemental Foyers sociaux et IFSY | |
|---|--|------------|
| | <i>EPI</i> | <i>EPF</i> |
| Montant actualisé | 1 260 000 € | 129 500 € |
| Montant déjà engagé | 160 673 € | 65 250 € |
| Montant disponible | 1 099 327 € | 64 250 € |
| Montant réservé pour ce rapport | 229 500 € | 11 250 € |

Dans le cadre du plan de relance voté par le Conseil général le 12 mars 2009, le Département s'est engagé à acquérir des logements pour notamment, satisfaire les besoins du Centre Maternel de Porchefontaine (CMP), ce dernier ne disposant pas de la capacité juridique pour le faire.

10 appartements ont été acquis depuis 2009 pour un montant de 2 126 354 euros.

En 2011, un budget global de 1 260 000 d'euros a été alloué pour poursuivre ce programme, il a été amorcé par l'acquisition d'un appartement à Elancourt, par délibération du Conseil Général du 10 juin 2011. Je vous propose aujourd'hui l'acquisition d'un nouvel appartement, qui a reçu l'approbation du CMP. Il s'agit du bien suivant :

- un logement de type T3, d'une superficie de 65,90 m², sis 6 allée des Boutons d'Or « Résidence Jardins des Oréades » à Montigny-le-Bretonneux (78180). Il est situé au deuxième étage d'une résidence de cinq étages avec ascenseur. En parfait état, il comprend une entrée, un séjour, une cuisine fermée, deux chambres

dont une avec cloison amovible à galandage, une salle de bains, un WC séparé, une cave et un parking intérieur. Les charges collectives comprennent le chauffage électrique collectif au sol (complément par des radiateurs individuels) et la consommation d'eau chaude et d'eau froide (des compteurs divisionnaires vont être prochainement installés).

Le prix négocié est de 225 000 euros, les frais d'agence de 11 250 euros. Une offre d'achat a été signée le 8 juillet 2011, sous réserve de l'avis des domaines et de la validation de cette acquisition par la présente Assemblée.

Les services fiscaux, consultés, ont validé le prix négocié de 225 000 euros.

Les frais de notaire concernant cette acquisition, estimés à 2 % du prix de vente, seront réglés par le Département.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante.